

Compte rendu d'activité

Atelier de consultation des parties prenantes institutionnelles - Volet orientations

Plan climat de la MRC du Val-Saint-François

24 mars 2026

Présenté à la MRC du Val-Saint-François

24 mars 2026



1. Description et objectifs de l'activité

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Val-Saint-François élabore son Plan climat dans le cadre du programme provincial « Accélérer la transition climatique locale ». La MRC a déjà complété l'essentiel des étapes de préparation et d'analyse prévues par le programme, notamment l'inventaire des émissions de GES et l'évaluation des risques climatiques. Afin d'alimenter les suites de son travail et soucieuse d'adopter une approche collaborative, **la MRC a invité les parties prenantes du territoire à se réunir lors d'une séance de consultation.**

Les objectifs de l'activité étaient les suivants :

- Présenter de manière vulgarisée le diagnostic territorial comprenant l'inventaire 2024 des GES, l'analyse préliminaire des risques climatiques et les résultats du 1er sondage citoyen;
- Comprendre les priorités face aux changements climatiques;
- Définir des orientations prioritaires pour le Plan climat de la MRC.

Les personnes participantes étaient installées en petits groupes sur des tables par secteur d'activité (*voir section 2*), l'objectif étant de mieux comprendre les risques et les orientations prioritaires selon ces secteurs. Chaque table était animée par une personne animatrice soit du Centre, soit de la MRC. Le tableau suivant présente le déroulement général de l'activité :

Objectifs	Contenu
Introduire l'activité et présenter les résultats des analyses (35min)	• Présentation des objectifs et du déroulement • Présentation du diagnostic territorial (GES et adaptation) et des résultats du sondage citoyen par la MRC
Prioriser les risques climatiques (55min)	• Tour de table • Priorisation de 3 aléas climatiques selon l'importance de leurs impacts sur les activités du secteur • Partage de conséquences de ces aléas et de mesures d'adaptation potentielles à mettre en place
Rédiger des orientations pour le plan climat (70min)	• <i>Remue-méninge</i> individuel sur des solutions pour atténuer les GES, s'adapter aux aléas et assurer le soutien de leur mise en œuvre par la population et les parties prenantes • Rédaction d'orientations à partir de ces idées par duo ou trio

2. Participation

Sur 35 personnes inscrites, 28 personnes étaient présentes. Le tableau ci-dessous présente les secteurs d'activité présents et les organisations invitées ou présentes qui les représentent :

Secteur d'activité	Organisations présentes ou invitées
Agriculture et gestion de l'eau	• Vers un val vert • Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton • COGESAF • Municipalité de Val-Joli • Fédération de l'UPA-Estrie • Nature Cantons-de-l'Est • MRC Val-Saint-François
Foresterie	• Conseil régional de l'environnement de l'Estrie • Domtar • Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie • Corridor appalachien • MRC Val-Saint-François
Services municipaux	• Municipalité de Saint-Claude • Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton • Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle • Municipalité de Lawrenceville • Municipalité de Bonsecours • Ville de Valcourt • Municipalité du Canton de Valcourt • Municipalité de Stoke • Ville de Richmond • Ville de Windsor • Trans-Appel
Tourisme et loisirs	• Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton • Ville de Richmond • Association pour la Protection du Lac Brompton (APLB) • MRC Val-Saint-François • Tourisme Cantons-de-l'Est
Santé et services sociaux	• CLSC • ValFamille • Direction de la santé publique de l'Estrie • Inter-CDC de l'Estrie • CDC Val-Saint-François

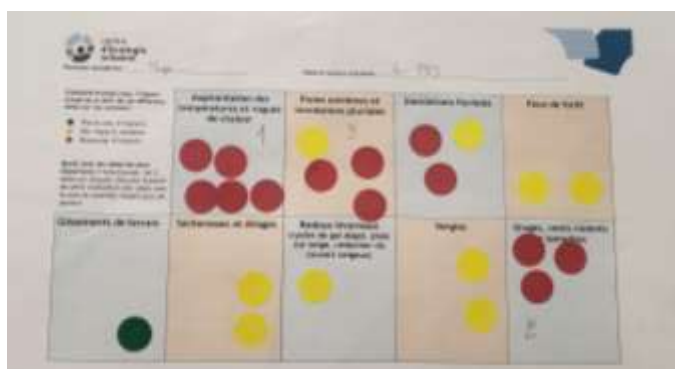
3. Synthèse des résultats

Priorisation des risques climatiques

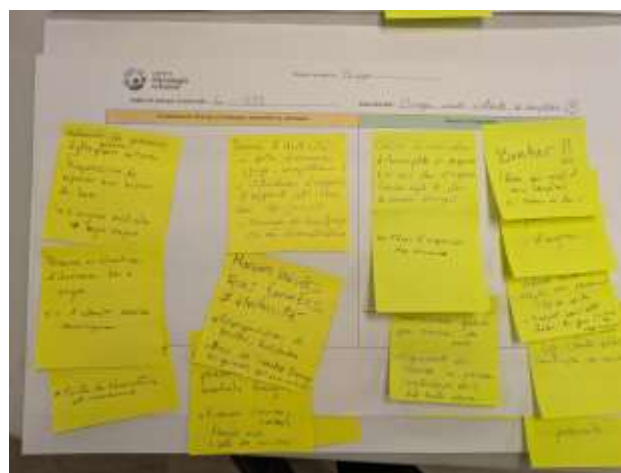
- À chaque table, les personnes participantes étaient invitées à prendre connaissance des aléas climatiques priorisés par la MRC, puis à noter sur une feuille, au fur et à mesure, à l'aide de pastille verte, jaune et rouge, l'évaluation qu'elles en font sur leur impact actuel ou à venir sur leurs activités. Les trois aléas qui recevaient le plus de pastilles rouges (impacts forts) étaient ensuite discutés les uns à la suite des autres pour en identifier des conséquences et des mesures permettant de s'adapter.
- **Note :** le groupe des services municipaux a ajouté en aléa secondaire la sécheresse et l'étiage à celui de l'augmentation des températures et le verglas à celui des orages, vents violents et tempêtes.

Le tableau ci-dessous présente les aléas priorisés et discutés par les différents secteurs d'activité :

Aléa	Agriculture et gestion de l'eau	Foresterie	Services municipaux	Tourisme et loisirs	Santé et services sociaux
Pluies extrêmes et inondations pluviales					
Augmentation des températures et vagues de chaleur					
Orages, vents violents et tempêtes					
Sécheresse et étiage					
Redoux hivernaux					



Photos des outils de travail après l'exercice réalisé à la table 4 (Santé et services sociaux)



Au total, ce sont **146 conséquences** et **109 mesures** qui ont été partagées pour ces différents aléas. Le tableau ci-dessous présente un résumé des éléments partagés par aléa, toutes tables confondues.

Aléa	Résumé des conséquences	Résumé des mesures
Pluies extrêmes et inondations pluviales	• Perte de la quantité et de la qualité des récoltes (diminution de la qualité du fourrage, perte de fertilisants, augmentation des maladies végétales, etc.) • Détérioration et bris des infrastructures (routes, bâtiments, usines de traitement des eaux, etc.) • Érosion de sols et surverses • Altération de la qualité de l'eau • Inondations des milieux de vie, notamment des sous-sols des maisons (coûts supplémentaires, moisissures, insalubrité, etc.) • Détérioration des sentiers et chemins forestiers • Détérioration de l'écosystème	• Avoir des sols couverts pour limiter les érosions et pertes de sols • Intégrer dans le schéma d'aménagement la gestion des eaux pluviales et la conservation des milieux humides et hydriques offrant les services de rétention des eaux • Mieux capter l'eau de pluie en ville • Installer des barrières à sédiments (artificielles ou naturelles) et des bassins de rétention aux abords des cours d'eau • Créer plus d'espaces déminéralisés (parcs éponges, jardins de pluie, etc.) • Réaliser des tournées préventives du territoire et faire l'inventaire des infrastructures déficientes ou à risque
Augmentation des températures et vagues de chaleur	• Augmentation des risques sur la santé de la population et de la biodiversité • Augmentation des coûts de l'organisation d'événements • Diminution ou modification des activités de loisirs et de la planification des vacances • Augmentation de l'achalandage sur certaines installations (jeux d'eau, piscines, lacs, etc.) • Augmentation des cyanobactéries et diminution de la qualité des cours d'eau • Utilisation de plus d'énergie (air climatisé, tour de refroidissement, etc.) • Pertes d'espèces non adaptées • Exposition accrue à la chaleur des travailleurs extérieurs	• Augmenter l'accessibilité aux espaces verts et à la nature de façon réfléchie • Créer des corridors verts pour favoriser la biodiversité • Déminéraliser de nombreux espaces asphaltés • Augmenter le verdissement • Continuer le projet de sensibilisation thermomètre • Améliorer l'accès aux lacs et rivières pour la baignade • Offrir du transport collectif gratuit pour diriger les personnes vers des endroits climatisés

Aléa	Résumé des conséquences	Résumé des mesures
Orages, vents violents et tempêtes	• Pannes et isolement de certains secteurs ou des personnes les plus vulnérables (personnes âgées, en situation d'itinérance, etc.) • Infrastructures à risque et bris d'équipement (maisons, routes et rangs en garnotte plus utilisables, installations non permanentes telles que gazebo ou abri tempo, etc.) • Intensité de travail accrue pour les services municipaux • Érosion des rivières et des routes, ce qui coupe des accès ou colle des rivières	• Fermer certaines infrastructures ou activités en période de tempêtes ou après le constat de certains dommages • Choisir des espèces diversifiées pour reboiser les espaces verts • Mettre en place un plan d'urgence et une chaîne de mobilisation • Se doter d'équipements de réserve (ponceaux, machinerie, etc.) • Sensibiliser sur les dangers de l'utilisation d'équipements avec monoxyde de carbone
Sécheresse et étiage	• Dégradation des milieux naturels (manque d'eau, utilisation touristique des cours d'eau, etc.) • Chute des feuilles hâtives • Concentration des contaminants et éléments nutritifs dans les milieux aquatiques • Manque d'eau et enjeu d'approvisionnement (agriculture versus particulier, irrigation, eau potable, etc.) • Diminution du rendement dans les prairies • Réduction de la productivité de la forêt, ce qui affecte la possibilité forestière à moyen et long terme • Feux de forêt	• Créer des bassins de rétention • Facturer plus fortement l'eau • Bien répertorier les zones avec des eaux souterraines et l'utilisation de l'eau • Restaurer et protéger les milieux hydriques • Entretenir davantage les propriétés forestières • Établir un plan d'urgence pour la gestion de l'eau • Analyser la vulnérabilité des forêts privées à la sécheresse (projet provincial) • Former des conseillers forestiers pour diagnostiquer la vulnérabilité des peuplements (2026-2027)
Redoux hivernaux	• Pertes possibles de récolte (semis gèlent, bourgeons qui débourrent, etc.) • Diminution des recharges des eaux souterraines • Moins de gel des lacs et des cours d'eau • Augmentation des espèces exotiques envahissantes	• Adapter le choix des cultures • Adapter les bâtiments (ventilation, etc.) • Fermer temporairement les sentiers • Identifier les recharges prioritaires dans les schémas d'aménagement

Élaboration d'orientations pour le plan climat

- Pour le second exercice, à chaque table, les personnes participantes étaient d'abord invitées à noter sur des papiers pendant trois minutes des solutions pour atténuer les GES, s'adapter aux aléas et assurer le soutien de leur mise en œuvre par la population et les parties prenantes. Elles s'échangeaient ensuite de manière aléatoire leurs papiers pour compléter ceux des autres avec de nouvelles idées. Après trois tours, chaque personne était invitée à sélectionner 3 idées par feuille et à les partager au groupe en les regroupant par même thématique.
- Ensuite, par duo ou trio, il s'agissait de rédiger des orientations à partir du regroupement des idées. Un gabarit de rédaction était disponible pour les aider, où il était demandé d'y noter un verbe d'action, un complément (*on fait quoi avec ce verbe*), un lieu (*ensemble du territoire, milieux ou territoires spécifiques, etc.*) et tout autre détail pertinent.
- Au total, **31 orientations** ont été rédigées.

Le tableau ci-dessous présente les orientations rédigées par secteur d'activité :

Secteur d'activité	Orientations
Agriculture et gestion de l'eau	• Favoriser la couverture des sols par la sensibilisation, l'accompagnement et de l'aide financière afin de diminuer les GES des entreprises agricoles et les rendre plus résilientes • Sensibiliser les propriétaires aux rôles et aux fonctions des milieux hydriques et humides et à leur possibilité d'utilisation durable • Soutenir le projet ALUS : rétribution de services écologiques aux producteurs agricoles pour le bénéfice de toute la population • Élargir la protection des milieux naturels, humides et hydriques • S'assurer que la protection des territoires prévue dans les PRMHH soit effectivement respectée • Développer des incitatifs financiers pour favoriser la transition juste agricole, citoyen, industrie • Développer la sensibilisation et l'éducation citoyenne aux enjeux climatiques : protection de l'Eau, gestion des déchets, impact transport
Foresterie	• Développer une politique de verdissement pour le territoire de la MRC (et plus spécifiquement les bandes riveraines, le secteur industriel et les terrains vacants) • S'engager à compenser les GES émis par les municipalités et la MRC (notamment via le verdissement) • Protéger les milieux humides et hydriques d'intérêt pour la qualité et la quantité d'eau potable (recharge des nappes phréatiques et filtration de l'eau) • Former les intervenants d'urgence sur l'intervention lors des feux de forêt • Préserver des espaces verts et connectés pour les nouveaux développements immobiliers (écofiscalité) • Mobiliser les différents acteurs pour cibler des solutions concrètes

Secteur d'activité	Orientations
Services municipaux	• Adapter la réglementation municipale pour favoriser les initiatives environnementales • Déminéraliser les surfaces imperméables dans les municipalités • Sensibiliser les parties prenantes municipales sur la pérennité environnementale des décisions • Favoriser l'implantation des énergies renouvelables à des fins personnelles sur le territoire de la MRC • Accélérer les changements de mentalité et les habitudes d'utilisation du transport collectif dans la MRC par l'éducation, la sensibilisation et un soutien financier adéquat
Tourisme et loisirs	• Repenser la mobilité dans la MRC et poser des actions concrètes pour diminuer les émissions de GES liées au transport • Encourager l'économie locale par pôle stratégique • Soutenir les projets municipaux de gestion de l'eau • Protéger les actifs naturels offrant des services écosystémiques
Santé et services sociaux	• Améliorer et permettre l'accès gratuit et adapté aux besoins de la population aux milieux naturels (forêts, sentiers, baignade et rivières) par des ententes avec les parcs nationaux et les propriétaires privés • Développer des voies de mobilité active intermunicipales (pistes multifonctionnelles) en priorisant les déplacements des jeunes du secondaire • Soutenir une diversité de transport collectif et innover dans leur développement • Assurer une meilleure coordination des plans de mesures d'urgence et des chaînes de mobilisation en incluant les milieux communautaires et de la santé à l'échelle de la MRC. Mettre en commun des refuges et les équipements pour consolider ces mesures d'urgence. • Réduire la pollution de BRP et Domtar • Soutenir financièrement l'approche et le travail de proximité sur toute la MRC • Impliquer et mobiliser les citoyens et le milieu communautaire des 18 municipalités de la MRC dans les décisions et les actions du Plan climat • Encourager et prioriser des mesures fiscales pour la population vulnérable des 18 municipalités pour une transition socio-écologique engagée • Encourager la rénovation écoénergétique des logements dans les secteurs vulnérables

Exercice de la catapulte et photos de deux gabarits de rédaction des orientations



Centre d'écologie urbaine

Rédaction des orientations

Table et secteur d'activité : Transition de l'énergie

Objectif : Formuler des orientations pour le CAC au sein des ateliers de travail qui permettent de définir des décisions en action (plan d'action).

Thème d'action	Compétence	Objectif	Indicateurs de suivi
Énergie	la maîtrise (qualité)	la maîtrise	la maîtrise
Énergie	la maîtrise	la maîtrise	la maîtrise
Énergie	la maîtrise	la maîtrise	la maîtrise

Notes et commentaires :

Reprendre la maîtrise de l'énergie dans les ateliers de travail.

Stratégie : l'énergie, l'eau, la maîtrise de l'énergie.

Centre d'écologie urbaine

Rédaction des orientations

Table et secteur d'activité : Transition de l'énergie

Objectif : Formuler des orientations pour le CAC au sein des ateliers de travail qui permettent de définir des décisions en action (plan d'action).

Thème d'action	Compétence	Objectif	Indicateurs de suivi
Énergie	la maîtrise	la maîtrise	la maîtrise
Énergie	la maîtrise	la maîtrise	la maîtrise
Énergie	la maîtrise	la maîtrise	la maîtrise

Notes et commentaires :

Reprendre la maîtrise de l'énergie dans les ateliers de travail.

Stratégie : l'énergie, l'eau, la maîtrise de l'énergie.

4. Évaluation

- Un formulaire d'évaluation a été partagé aux personnes participantes à la fin de l'atelier puis dans le courriel de suivi. 20 personnes ont répondu.
- 75% des personnes ayant répondu au formulaire sont des femmes et 20% des hommes. Une personne a préféré ne pas répondre. Le groupe d'âge le plus représenté est 25-34 ans, avec 40% des personnes. Ensuite, 30% ont entre 45 et 54 ans, 20% plus de 55 ans et 10% entre 35 et 44 ans. **Aucune différence significative** n'a été observée dans les réponses en fonction de ces données démographiques.
- La formule et le climat de l'atelier ont majoritairement été appréciés par les personnes participantes. Aussi, **les objectifs ont été atteints** ; la majorité des personnes connaissant mieux les risques climatiques du territoire et l'inventaire de ses émissions de GES après l'atelier. La totalité des personnes ayant répondu au sondage ont également pu partager les priorités de leur secteur d'activité face au changement climatique.
- Certains commentaires ont été partagés dans le formulaire (5). Trois d'entre eux valorisent l'interactivité et le dynamisme des exercices alors que deux autres sont plus critiques, notamment sur le partage des tables favorisant un travail en silo ou sur le contexte présenté trop rapidement, limitant son appropriation.

Le graphique ci-dessous présente les résultats du formulaire d'évaluation.

